



Resiliation de mon contrat chez c&f

Par **anonymousfr**, le **06/12/2012** à **00:56**

Bonjour à tous,
j'étais élève chez C&F depuis 2009
et j'ai déjà payé plus de 5000€
et en 2011 j'ai du arriéré car j'avais des problèmes financiers. Je leur ai envoyé une lettre de résiliation..avec motifs..mais la réponse est négative..
ils n'arrêtent pas de m'appeler, mails, courrier etc..ils disent que si je ne paie pas la somme qui me restait ils m'obligeront à payer cette somme à la justice..quois'je m'inquiéter? j'ai reçu encore un mail hier comme quoi il faut que je contacte mon conseiller 'duclerc'...